

Direction des sports
Affaire suivie par :
Tél : 01.49.33
@ville-saint-denis.fr

A Saint-Denis, le

Ref : LI/23-90

Monsieur le Président,
Thibault RETHORE-JHNIENE
SDUS
2, boulevard Anatole France
93 200 Saint-Denis

Objet : Subvention de fonctionnement

Monsieur le Président,

Je souhaite revenir sur des points majeurs de la relation entre la ville et le SDUS, en amont de notre rendez-vous programmé dans les prochains jours qui fait suite à vos échanges avec les services de la ville.

Comme nous avons eu l'occasion de le partager, l'audit indépendant conduit par le cabinet KPMG avait pointé de nombreux points de dysfonctionnements :

- Une stratégie omnisports non formalisée, le club reposant sur des sections autonomes dans leur fonctionnement sportif et sans stratégie de projet commun et de solidarité intersections ;
- Un pilotage budgétaire lacunaire (absence de budget par section, de suivi de consommation du budget ou de tableau de bord) qui a conduit à une alerte du commissaire aux comptes ;
- Une dépendance trop forte aux financements publics (63 % de financements publics en 2021/2022 contre 27 % pour un club de taille équivalente) et une répartition de la subvention de fonctionnement arbitraire et indépendante des besoins réels des sections ;
- Une sécurisation juridique indispensable du fonctionnement et des décisions de gestion (non-respect des statuts, risques sociaux et fiscaux mal maîtrisés...) ;
- Une démocratie interne au club insuffisante : les statuts restreignent la participation des adhérents aux AG du club, en limitant leur accès aux membres désignés par les AG des sections, et des AG de section parfois inexistantes ;

Malgré les difficultés financières de l'association, et compte-tenu de l'importance du SDUS dans la ville et de la confiance dans la capacité de la gouvernance à construire une stratégie viable, la ville a souhaité poursuivre son soutien au club par le versement de 3 subventions pour un montant total de 335 000€, permettant le fonctionnement quotidien et vous laissant ainsi le temps de respecter et mettre en œuvre les 17 recommandations de cet audit. Ce temps devait aussi vous permettre d'écrire, dans une démarche ouverte, la stratégie du club dans le contexte de départ de plusieurs sections, et avec une diminution constatée du nombre d'adhérents depuis plusieurs années.

Depuis la présentation de l'audit, si des actions ont été mises à l'agenda, elles ne sont pas encore mises en place conformément au rétroplanning fourni par KPMG, et elles restent insuffisantes pour réellement remédier à ces difficultés, et vos dernières alertes laissent même à penser que ce retard risque de dégrader encore la situation financière du club. Malgré cela, la ville a prévu d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil municipal de décembre le solde de la subvention (soit un montant de 190 000 euros), et, en fonction de vos

engagements, pourra inscrire un montant complémentaire au titre de l'avance pour 2024. Néanmoins, cela ne pourra être que sous condition ferme, dans l'avenant à la convention, de mesures concrètes et de leur calendrier.

Dans l'attente de notre échange et de votre présentation de ces mesures, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

**Pour le Maire de Saint-Denis,
Et par délégation**

Shems EL KHALFAOUI